

**ANNONCES LÉGALES**  
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**GARD**

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

**PRÉFÈTE DU GARD**  
Liberté Égalité Fraternité

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur les demandes de permis de construire n° 030 288 21 R0019, 030 288 21 R0020 et 030 288 21 R0021 déposées par SOLEIL ÉLÉMENTS 9 en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,25 MWC sur la commune de SAINT-NAZAIRE

Par arrêté n° 30-2023-06-07-00001 du 7 juin 2023, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les permis de construire susvisés, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

A cet effet, Monsieur Jean HODÈS, colonel de l'arme des transmissions, retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie sise 793, route nationale 86 - 30200 SAINT-NAZAIRE, siège de l'enquête, pendant 33 jours, du lundi 3 juillet 9h00 au vendredi 4 août 2023 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête :

- sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> »
- en mairie, sur supports papier et informatique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (les lundis de 14h00 à 17h00, mardi de 9h00 à 12h00, mercredi de 9h00 à 12h00, jeudi de 9h00 à 12h00, sauf jours fériés)
- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910 chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) sur supports papier et informatique, sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Les dossiers de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis en date du 8 avril 2022. Cet avis, ainsi que les réponses écrites produites par SOLEIL ÉLÉMENTS 9 conformément à l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, sont joints au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions :

- en les signant sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie
- par courrier postal adressé à la mairie de SAINT-NAZAIRE, à l'attention du commissaire enquêteur (Mairie - 793, route nationale 86 - 30200 SAINT-NAZAIRE)
- par courriel, à l'adresse suivante: "enquetepublicstnaze@gmail.com"

Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard :

« <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> », et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- lundi 3 juillet de 9h00 à 12h00
- jeudi 20 juillet de 14h00 à 17h00
- vendredi 4 août de 14h00 à 17h00

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre à la préfète du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Cette dernière en adressera copie à la mairie de SAINT-NAZAIRE.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de SAINT-NAZAIRE et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité Instruction et animation - Application du droit des sols, 1910 chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ».

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est:

Monsieur Thibaut BOUSQUET  
SOLEIL ÉLÉMENTS 9  
5, rue Anatole France  
34000 MONTPELLIER  
tel : 06 21 22 72 24  
mail : "thibaut.bousquet@elements.green"

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est la préfète du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

La préfète,  
P/ la préfète du Gard et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires  
et de la mer du Gard  
Signé  
Sébastien FERRA

**HABITAT du GARD**  
Office Public de l'Habitat

**AVIS DE PUBLICITE**

**HABITAT DU GARD - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT**  
Direction des Finances et de la Commande Publique  
92 Bis Avenue Jean Jaurès  
BP 47046  
30911 Nîmes - Cedex 2  
SIRET 27300001800013

Référence acheteur : 2023-76-VF  
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.  
**Objet** : Marché de travaux de fouille préventive archéologique - 45 - 49 Rue de Beaucaire sur la commune de Nîmes - en application de l'arrêté n° 76-2023-0257  
Nîmes - Résidence « Li Pinatel »  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme de la procédure** : Prestation divisée en lots : non  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
40% La valeur Technique  
60% Le prix des prestations  
**Remise des offres** : 24/07/23 à 11h30 au plus tard.  
**Envoi à la publication le** : 29/06/2023  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://habitat-du-gard.marches-publics.info>

**ANNONCES LÉGALES**  
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**HÉRAULT**

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

**PRÉFET DE L'HÉRAULT**  
Liberté Égalité Fraternité

**PRÉFECTURE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL**

**C.D.A.C. EXTRAIT DE DÉCISION**

Réunie le 21 juin 2023, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Hérault a accordé à la SCI IDENIUM, 309, impasse des Chasselas 34150 Saint-Jean-de-Fos, la création d'un bâtiment commercial d'une surface de vente de 1 804 m², composé de 2 magasins (902 m² de vente chacun - activités de secteur 2 non alimentaires) 12, rue du Cardinal ZAE Les Tanes Basses 34800 Clermont-l'Hérault (34).

**PRÉFET DE L'HÉRAULT**  
Liberté Égalité Fraternité

**PRÉFECTURE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL**

**C.D.A.C. EXTRAIT DE DÉCISION**

Réunie le 21 juin 2023, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Hérault a accordé à la SCI PAULHANCO, Rue de la Flouretta 34230 PAULHAN, la création d'un BRICOPRO de 462 m² et de snaking-traiteur vente à emporter de 100 m² intégrant 1 cellule existante relevant de l'extension d'un ensemble commercial portant ainsi la SV totale de l'ens. Com. à 3 605,66 m², situé ZAE de la Barthe, Rue de la Flouretta à PAULHAN (34).

[annonces-legales.lamarseillaise.fr](http://annonces-legales.lamarseillaise.fr)

Une plateforme pour gérer, en toute autonomie, la parution de vos annonces sur 5 départements

13 | 83 | 84 | 30 | 34

**La Marseillaise**

**HÉRAULT**

**MONTPELLIER**

**URGENCES**

**Maison médicale de garde** : 09.66.95.55.17.  
**SOS Médecin** : 04.67.72.22.15.  
**Pharmacies de garde** : de 20h à 8h, 3237  
**Gendarmerie** : 04.99.53.55.00.  
**Samu** : 15 ou 112  
**Hôpital** : 04.67.33.67.33.  
**SOS ostéopathie** : 08.20.82.10.65.  
**Centre antipoison**  
Marseille : 04.91.75.25.25.  
Toulouse : 05.61.49.33.33.  
**Police** : 206, rue Comté de Melgueil : 17 ou 04.99.13.50.00. (Hôtel de Police).  
**Gendarmerie** : 04.67.54.61.11.

**SÈTE**

**URGENCES**

**Pompiers** : 18 - **Samu** : 15  
**Police Secours** : 17  
**Commissariat** : quai de Bosc. Tél. : 04.67.46.80.22.  
**Fourrière et objets trouvés** : 04.99.04.77.17.  
**Centre hospitalier** : bd Camille-Blanc.  
Tél. : 04.67.46.57.57.  
**Pompes funèbres municipales** : bd Camille-Blanc.  
Tél. : 04.67.51.87.10. (24h/24 et 7j/7).  
**Solidarité urgence sétoise** : 35, rue Pierre-Sémard.  
Tél. : 04.67.46.08.92.  
**Accueil social, santé, hébergement d'urgence** : 115, numéro vert départemental 24h/24h.  
Appel gratuit.  
**Centre communal d'action sociale** : 8, rue Gabriel-Péri  
Tél. : 04.67.51.65.00.  
**Enfance Maltraitée** : 119  
**Allô maltraitance des personnes âgées** : 04.67.04.28.50.

**BÉZIERS**

**URGENCES**

**Pharmacie de garde** : 3237  
**Gendarmerie** : 04.67.35.17.17.  
**Centre hospitalier** : 04.67.35.70.35.  
**Clinique Champeau** : 32, avenue Enseigne-Albertini. Tél. : 04.67.09.18.18.  
**Polyclinique Saint-Privat** :  
rue de la Margeride. Tél. : 04.67.35.46.46.  
**Alcooliques anonymes** : 09.69.39.40.20.

**LUNEL**

**URGENCES**

**Centre hospitalier universitaire** : 141, place de la République.  
Tél. : 04.67.87.71.00.  
**Clinique Via Domitia, pôle de santé Professeur Louis-Serre** : chemin des Alicantes  
Tél. : 04.67.91.92.00.  
**Gendarmerie** : 171, avenue Général de Gaulle.  
Tél. : 04.67.83.06.23.

**GARD**

**NÎMES**

**URGENCES**

**Commissariat de police** : 04.66.37.30.00.  
**Gendarmerie** : 04.66.38.50.00.  
**Pompiers** : 04.66.02.66.00/18.  
**Hôpital Carremeau** : place du Pr R. Debré.  
Tél. : 04.66.68.68.68.

**ALÈS**

**URGENCES**

**Hôpital** : 811, avenue du docteur Jean-Goubert.